

PV REUNION DU 16 septembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 8 Juillet, le Conseil Municipal de la Commune de MONTCUQ EN QUERCY-BLANC dûment convoqué s'est réuni à 20 heures en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. LALABARDE Alain, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 46

Date de convocation du Conseil municipal : 9 septembre 2019

Membres Présents : M. LALABARDE Alain, Maire, M. LAPORTE André, Mme MATHIEU Jocelyne, Mme RECHE Arianne, M. ROUX Bernard, M. VIDAL Guy, M. CAUMON Patrice; Adjoints, Mme WILLIAMS Rosamund, Mme MONTAGNAC Martine, M. MURET Jean-Luc, M. ARNAL Jérôme, M. MEYNEN Olivier, Mme DEMON Valérie, Mme LAFAGE Edith, M. LAPLANCHE Adrien, M. FOISSAC Michel, Mme BATAILLE Nadine, Mme ROUMIGUIE Colette, M. QUEBRE Maurice, M. GERDOLLE Philippe, M. DELEU Jean-Michel, M. DARGERE Dominique, M. LAPEZE Yannick, M. BARRES Roland, M. FERRÉ Gérard, Mme SAURAT Anna, M. SAVAGE Edward, Mme LACOMBE Pauline et M. LAGARD Ludovic.

Membres ayant donné pouvoir : Mme SABEL Marie-José qui a donné pouvoir à M. LALABARDE Alain, M. DOCHE Patrick qui a donné pouvoir à Mme LAFAGE Edith, M. GUINOT Gérard qui a donné pouvoir à Mme ROUMIGUIE Colette, M. MAITREAU Yves qui a donné pouvoir à M. VIDAL Guy, M. BECQUART Alain qui a donné pouvoir à M. SAVAGE Edward.

Absents Excusés M. LYE Pierre-Yves

Absents : M. MARTY José, M. THOMAS Christian, Mme MARTIN-CASPARI Marie-Claude, M. ROUSSEL Olivier, Mme LOUBATIERES Georgette, M. GARDES Gérard, M. BOUDET Thierry, Mme SENSI Claudine, M. DHENNIN Pierre, Mme FAURÉ Éliane, Mme RENOUX Martine.

Secrétaire de séance : Mme LAFAGE Edith.

Le compte-rendu de la séance précédente a été approuvé à l'unanimité et Le procès-verbal, joint au compte-rendu n'a suscité aucune remarque.

Le Maire ouvre la séance à 20h.

Alain LALABARDE informe le C.M :

- A compter du 1^{er} Septembre nous entrons dans la période électorale.
- Week-end sympathique lors de la manifestation la Rue des Enfants- organisation au « Top » avec 90 bénévoles. M. le Maire demande que les P.V. dressés ce dimanche 15 Septembre ne soient pas enregistrés.
- Remerciements de la famille de José MARTY pour les obsèques de leur maman.

1°) CREATIONS D'EMPLOI:

Compte –tenu de l'avancement de grade de deux agents ; il y a lieu de créer un emploi de Rédacteur Principal 2^{ème} Classe et un emploi d'Agent de Maitrise Principal à compter du 1^{er} Janvier 2020.

Afin de pallier aux départs à la retraite, au cours du 1^{er} semestre 2020, de Françoise ROUX et Martine OULMAYROU et le recensement de la population sur notre Commune début 2020, il y a lieu de créer un emploi d'Adjoint administratif à compter du 01/01/2020.

NATHALIE précise que cet agent doit être expérimenté et titulaire du concours ou du grade d'Adjoint administratif. La publication de la création d'emploi sera faite auprès du Centre de Gestion

Le C.M. donne un avis favorable.

2°) RECRUTEMENT DE VACATAIRES:

Pour faire face à des besoins ponctuels, tels que l'entretien de locaux, M. Le Maire sera en mesure de recruter une personne à la vacation, au tarif horaire de 11.00€ brut. Le C.M. est d'accord.

3°) COMPLEMENT DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

M. le Maire propose d'attribuer à l'Association les Médiévales Montcuquoises une subvention exceptionnelle de 900€. -Temps exécrable lors de leur manifestation en Juillet 2019 - .Jocelyne souligne qu'ils sont de bonne volonté en vendant des gâteaux le dimanche matin sur le marché. Le C.M. est ok.

4°) DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE :

Pour réaliser un contrat ADAP de mise en accessibilité et conformité à l'Ecole Primaire (lever extérieur et intérieur du bâtiment) Alain LALABARDE précise qu'il y a lieu de procéder à une modification budgétaire- cette modification est lisible dans le compte-rendu de cette même séance. Le C.M. donne un avis favorable.

Lundi dernier, Monsieur le Recteur d'Académie est venu visiter les établissements scolaires. En soirée, une réunion de tous les Directeurs et Proviseurs du Lot était organisée.

5° ! DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION : réfection éclairage public quartier St Jean –Lartigue

Bernard ROUX précise que la Commune de Montcuq ne peut prétendre à l'octroi de cette subvention auprès de la Région .Le C.M. décide l'annulation de la demande de cette subvention.

6°) VENTE ET ACHAT DE TERRAIN :

M. le Maire rappelle que la Commune a exercé en février 2018 son droit de préemption sur des terrains lieudit « Cuquel » appartenant à Mme MIQUEL Denise et ANDRIEU Patrick.

La Commune, propriétaire de certaines parcelles à hauteur de la moitié en pleine propriété avec M. ANDRIEU, -voir compte-rendu- souhaitant réaliser un projet d'aménagement urbain- (lotissement et création d'un parking) a trouvé une entente avec M. ANDRIEU et Mme DELBERG. Après un exposé des différents intervenants dans cette opération, le C. M. décide de vendre à Mme DELBERG des terrains pour une superficie de 12.024m² (voir délib) à 1€ le m² et d'acquérir des parcelles à M. ANDRIEU d'une superficie de 11.866m² (voir délib) à 1€ le m².

7 °) QUESTIONS DIVERSES :

Bilan touristique :

Plan d'eau : 43.200€

Tour : 11.000€. Projet de la mise en place d'une table d'orientation pour la saison prochaine

Nombreux exposants au vide-grenier.

Projet du Groupe AGES ET VIES : appartements pour personnes âgées :

Ce projet se situe au camping municipal et comprend 16 logements. La Commission s'est réunie courant Août et a étudié la faisabilité de cette demande. Alain LALABARDE précise qu'un dossier APS sera établi et soumis au C.M.

Question de M. Le Maire : Souhaite-t-on installer ce pôle à Montcuq ? Un accord de principe est voté par le C.M.

Alain se charge, dès demain, de contacter le Groupe AGES ET VIES.

Projet de maison atypique pour personnes âgées : 6 studios à la Maison POURCHET

Mme BLANCHARD Hélène est venu présenter le projet à M. le Maire mais doit étudier les possibilités budgétaires de cet investissement.

André LAPORTE demande un arrêté pour les chats errants et sollicite les propriétaires afin que ces derniers fassent identifier leurs animaux. Un article dans la presse est souhaité.

Alain signale la signature du permis de construire de l'O.T.

Philippe GERDOLLE demande à ce que l'agent employé à la Déchetterie soit plus présent auprès des personnes lors des différents dépôts de gravats et autres ;

Edith souhaite que le jour du forum des Associations soit changé.

Félicitations à Adrien pour l'inauguration et l'aménagement de son nouveau magasin .

Tous les sujets étant épuisés, M. le Maire lève la séance à 21H30.

Edith LAFAGE